NOS CONTES

L'enfant prodigue

Dès l'âge de treize ans, Clément Barnier s'était établi une solide réputation de mauvais drôle. Non seulement ses professeurs le considéraient comme le prototype du cancre, mais il manquait la classe pour aller naviguer dans le port sur les canots dont il se souciait peu de connaître les propriétaires, ou partait en maraude, à travers les champs, volant des fruits et dénichant des oiseaux.

Son père, le plus bourgeois des pharmaciens, le considérait avec stupeur. Las de le corriger il lui lançait la grande menace qui, au bord de la mer, constitue l'argument définitif chargé de faire réfléchir les mauvais sujets :

— Je t'embarquerai comme mousse à bord d'un morutier et, là, je te promets qu'on te dressera.

Clément haussait les épaules, à moins qu'il ne répondit insolemment que le métier de marin réaliserait justement son rêve, et il continuait de fréquenter les jeunes vauriens du port qu'il préférait à ses camarades de classe.

Il ne se passait guère de semaine sans que quelqu'un vint se plaindre à la pharmacie. Avec une ingéniosité digne d'un meilleur emploi, Clément se plaisait à préparer des farces ahurissantes et d'un goût douteux dont les voisins étaient le plus souvent victimes. Pendant longtemps, il y avait d'autant mieux réussi que son regard candide et les bonnes manières qu'il savait montrer le cas échéant, écartaient de lui les soupçons; mais, à la longue, son air innocent n'avait plus trompé personne.

Ayant atteint sa quinzième année, Clément devint tellement intraitable que son père finit par l'embarquer en qualité de mousse à bord d'un cargo. Il ne connaîtrait pas la rude existence des pêcheurs, mais ferait la navette entre la France, l'Amérique centrale et les Antilles.

Durant les jours qui le séparaient encore du départ, on ne rencontra que lui sur les quais, le torse moulé dans une vareuse de laine, un petit béret incliné gaillardement sur l'oreille et fumant déjà la pipe comme un loup de mer. Quand le bateau s'éloigna, sa mère ne put retenir ses larmes. Le pharmacien, retournant à ses mortiers et ses bocaux, assura d'une voix qu'il voulait rendre dure :

— Son nouveau mode d'existence lui mettra du plomb dans la tête. C'était indispensable.

On revit Clément trois ou quatre fois, entre deux voyages. Il avait grandi, était devenu beau garçon. Et puis un jour, sans prendre de gants, le capitaine du cargo déclara que Clément avait déserté à Vera Cruz, au Mexique, et qu'il n'était pas fâché d'être débarrassé d'un citoyen aussi encombrant.

Depuis, lorsqu'on parlait du navigateur disparu, c'était surtout pour le citer en exemple :

— Tu finiras comme le fils du pharmacien, qui mange de la vache enragée en Amérique.

Et les années passèrent, vingt années durant lesquelles le souvenir du mauvais sujet s'atténua considérablement. Les gens bien informés, comme il en existe partout, assuraient qu'il avait écrit du Brésil ou du Pérou, à moins que ce ne fût du Venezuela, qu'il était dans les affaires et se débrouillait bien. Les sceptiques supposaient que le pharmacien répandait ces nouvelles vagues pour masquer sa honte et que Clément avait dû très mal tourner.

On ne pensait plus guère à lui quand le docteur Véran, un de ses anciens camarades de classe, l'aperçut un matin, place Paul-Bert, descendant d'une somptueuse voiture. Vêtu sans recherche mais avec élégance, Clément l'éblouit par son chic indiscutable. Naturellement, le médecin hésitait à le reconnaître, sa curiosité bridée par le souci de ne pas se compromettre aux regards d'une clientèle déjà solide, mais le voyageur vint à lui, les mains tendues, et, assis à la terrasse du Café de l'Europe, ils parlèrent à la fois du présent et du passé ainsi qu'il arrive en ces cas-là.

Ce qui étonnait le plus le docteur était la parfaite distinction, l'aimable simplicité de son ami d'enfance. Clément paraissait aussi pondéré qu'il s'était montré exalté autrefois. En évoquant sa jeunesse mouvementée, il sourrait avec indulgence :

— Dieu sait quel sale gosse j'ai pu être, mais les années difficiles m'ont trempé et je ne regrette pas d'avoir dû lutter comme je l'ai fait.

— Tu me parais à ton aise, maintenant. Qu'es-tu installé ?

— Costa-Rica. Entreprise magnifique... Associé avec un industriel du pays... Nous transformons l'affaire en société anonyme... J'aurais voulu revenir plus tôt, mais j'ai tellement travaillé depuis cinq ans !.. Seulement, tu comprends, je ne peux plus supporter l'idée que mon père croupit toujours dans sa pharmacie. Je vais arranger cela.

Lorsque le docteur apprit qu'il s'agissait d'une mine d'émeraudes, il considéra son ami comme s'il le voyait de plus bas. Grâce à lui, toute la ville sut le jour même que Clément Barnier réalisait en Amérique une fortune considérable. Les gens disaient :

— Eh bien, voyez-vous, ça ne m'étonne pas tellement. Il avait une nature, un caractère, ce petit bougre... Ce sont souvent ceux-là qui réussissent le mieux... Il est devenu très bien, d'ailleurs...

— Oui, c'est étonnant ce que sa vie d'aventures l'a transformé.

D'anciens condisciples qui avaient cessé de regarder Clément bien avant son départ lui serraient les mains avec effusion. Il était resté célibataire et, malgré ses trente-cinq ans, les jeunes filles ne voyaient plus que lui. Les parents de ses camarades de collège qui l'avaient considéré avec mépris dans sa jeunesse étaient les premiers à le féliciter de son ascension rapide. Il fut invité à toutes les soirées de la saison et bientôt on se l'arracha.

Clément dansait peu, préférant causer avec les messieurs d'un certain âge en fumant un cigare. C'était à qui l'interrogerait sur la mine d'émeraudes.

— Au début, disait-il, je craignais de m'emballer, car nous trouvions surtout des pierres roses ou jaunes, de celles qu'on nomme béryls ou encore d'un vert bleuâtre comme l'algue marine, mais depuis un an aucun doute n'est plus possible. Nos émeraudes, qui sont associées au quartz et à la calcite, valent celles du Pérou, les plus belles du monde.

Et il sortait d'un sachet de cuir des pierres vertes grosses comme des noisettes, d'une pureté remarquable, que l'on admirait béatement.

Les fonctionnaires, les négociants qui gagnaient durement leur vie, étaient surtout frappés par la modestie de Clément Barnier et le sourire tranquille avec lequel il semblait trouver toute naturelle sa veine insolente. On le citait maintenant aux enfants paresseux, aux caractères difficiles comme un modèle d'énergie et de ténacité. Toute la ville était entichée de lui et l'on traversait la rue pour saluer le pharmacien dans sa boutique.

Lorsque le docteur Véran demanda timidement à son ami s'il ne pourrait pas se procurer quelques actions de sa société, Clément répondit :

— Mon vieux, tu comprends bien que je ne demande qu'à te faire profiter un peu de ma chance. C'est entendu, tu auras tes dix actions, mais n'en parle pas trop. On dirait que je suis venu écrémer les économies de mes compatriotes. Tu sais comme ces choses-là sont délicates.

Cependant, la joie du médecin était si grande qu'il ne put se garder de la faire partager autour de lui. Assailli de demandes, Clément se défendait aimablement. Il ne pouvait, risquer de mécontenter ni ses anciens amis ni les nouveaux, qui étaient plus nombreux encore. Gentiment, il cherchait à faire plaisir à tout le monde et distribuait les actions autour de lui. Le plus riche armateur du pays lui accorda bientôt sa fille en mariage, et la dot, à elle seule, constituait une superbe commandite.

Ce que l'on trouvait le plus sympathique chez Clément était qu'il demeurât aussi simple au milieu de ses succès. Il eut l'idée touchante de faire profiter d'une aubaine aussi exceptionnelle d'anciens domestiques de sa famille qui lui apportèrent leurs économies.

Des gens qui, de leur vie, n'avaient jamais regardé la République de Costa-Rica sur une carte, en étudiaient maintenant tous les détails. Le vieux pharmacien bombait le torse en se promenant sur le mail, le dimanche, et l'on répétait volontiers que Clément, bienfaiteur de sa ville natale, y aurait sa statue un jour.

Il repartit bientôt, laissant provisoirement sa jeune femme au pays. Il allait préparer dans la brousse une hacienda digne d'elle.

On ne l'a jamais revu.

Jacques CEZEMBRE.

L'ANNUAIRE 1936 DES GRANDES FAMILLES DE ROUBAIX-TOURCOING EST PARU

C'est avec un vif plaisir que nous saluons chaque année la publication de l'annuaire des grandes Familles de Roubaix-Tourcoing.

L'édition de cet important ouvrage a déjà eu l'honneur de recevoir d'illustres encouragements. L'année dernière, M. Albert Lebrun, préfaçait ce livre. Cette année, Son Eminence le Cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, a présenté l'annuaire des Grandes Familles au Saint-Père, et a écrit, à cette occasion, les lignes suivantes :

« ...Cette nomenclature annuelle de familles, si manifestement fidèles aux nobles traditions des foyers chrétiens, constitue en elle-même un hommage à la doctrine de l'Eglise sur la sainteté du mariage...

» ...C'est servir la cause de votre chère France avec celle de l'Eglise, que de rassembler, en de suggestifs annuaires, ces grandes familles qui renforcent l'armature robuste de votre région du Nord...

» ...Elles sont pour la nation française une promesse d'avenir, en même temps qu'un magnifique enseignement.

» ...Aussi, le Saint-Père a-t-il volontiers accordé la bénédiction apostolique aux promoteurs de cette publication si opportune, ainsi qu'aux grandes familles qui y trouvent un vrai titre de noblesse... »

LA CRUE DE LA SEINE

(Mond. Photo-Presse)

LA SEINE MONTE A PARIS ET RECOUVRE PAR ENDROITS LES QUAIS.

Le Négus et le représentant de la Croix-Rouge internationale ont protesté à Genève contre le bombardement d'une ambulance suédoise

LES MEMBRES DE LA MISSION SUÉDOISE PHOTOGRAPHIÉS A LEUR PASSAGE A PARIS, AVANT LEUR DÉPART POUR L'ÉTHIOPIE.
De gauche à droite: L'INTENDANT YVENSSON, Dr ESGGE, Dr HOLIN, Dr NORUP ET Dr BJORK. (Ph. N.Y.T.)

Un recul des troupes éthiopiennes sur le front du Tigré

Addis-Abeba, 2 janvier. — On annonce que les troupes éthiopiennes auraient légèrement reculé sur le front du Tigré, aux environs de Maccalé, surtout celles du ras Moulougheta, ministre de la Guerre.

Dans l'attente de détails, on croit que les pertes éthiopiennes consécutives aux attaques victorieuses de ces jours derniers furent très importantes, mais que la principale cause du recul des Ethiopiens serait l'emploi par les Italiens, le 23 décembre, de gaz contre lesquels les Ethiopiens étaient sans défense puisqu'ils ne possédaient pas de masques.

Les troupes du ras Moulougheta se sont reformées au sud d'Abbi-Addi, où la situation serait actuellement imprécise.

Deux avions italiens sont abattus

Dessié, 2 janvier. — Un communiqué officiel annonce qu'un avion italien a été abattu mardi dernier, près de Maccalé, par un tireur éthiopien. Les deux aviateurs auraient été tués.

Un autre avion italien a été abattu à coups de fusil, dans le district de Wolkait.

Dans l'Ogaden, on s'attend à une prochaine offensive des troupes du général Nacibou

Harrar 2 janvier. — Un décret impérial a été lu dans les rues de Harrar, appelant sous les drapeaux tous les hommes en état de porter les armes.

C'est au son du tambour de guerre que la population de Harrar et de Djidjiga a entendu la lecture du décret impérial de mobilisation. Les déserteurs ou les condamnés amnistiés devront être les premiers rendus à Djidjiga. Ceux qui ne partiront pas verront leurs biens confisqués au profit du Gouvernement. La population doit aider la force publique à rechercher les insoumis. Les autorités châtieront les parents de ceux qui ne partiront pas. L'empereur a déclaré dans son décret: « Je combattrai moi-même quiconque ne combat pas l'ennemi du pays. »

Cette action du Gouvernement éthiopien fait présager une offensive prochaine par les troupes du général Nacibou, commandant en chef de l'armée du Sud.

Durant le dernier mois, il y a eu peu d'activité militaire sur ce front, la pluie et la boue empêchant les sections motorisées italiennes d'avancer plus avant pour protéger les colonnes d'infanterie. De plus, la menace d'une attaque de flanc par les troupes du ras Desta a amené les Italiens à concentrer leurs effectifs sur les points en danger, affaiblissant ainsi leurs défenses sur le centre et la droite.

Un nouveau bombardement de Dagga-Bour par les avions italiens

Addis-Abeba, 2 janvier. — On annonce que la ville de Dagga-Bour, sur le front sud a été violemment bombardée par quatre avions italiens.

De nombreuses bombes n'ont pas fait explosion. On ne signale pas de victimes.

Le bombardement de l'ambulance suédoise

Addis-Abeba, 2 janvier. — Le représentant de la Croix-Rouge internationale à Addis-Abeba annonce officiellement que trente Ethiopiens ont été tués, deux Suédois et cinquante Ethiopiens blessés, lors du bombardement de l'ambulance suédoise par les avions italiens, près de Dolo.

L'un des deux Suédois blessés, est le docteur Hylander, directeur de l'ambulance.

Une nouvelle protestation du Négus à Genève...

Genève, 2 janvier. — L'empereur d'Ethiopie a adressé au secrétariat de la Société des Nations le télégramme suivant :

« Faisant suite à notre protestation en date du 30 décembre, nous portons à votre connaissance ce qui suit :

« Le 30 décembre encore, les Italiens, après avoir bombardé violemment notre armée du Sud, ont fait usage de gaz toxiques.

» Au cours de ce même bombardement, les Italiens ont détruit complètement l'ambulance de la Croix-Rouge suédoise où étaient hospitalisés de nombreux malades et blessés, en dépit des signes conventionnels évidents.

» Le médecin-chef de cette ambulance, le docteur Hylander, a été lui-même très grièvement blessé.

» Après le bombardement de l'hôpital d'Adoua, de l'hôpital et de l'ambulance de Dessié, de l'ambulance suédoise et par l'usage de gaz, l'Italie poursuit impunément et, soi-disant au nom de la civilisation, son action inhumaine.

» Nous élevons de nouveau nos protestations les plus formelles contre les agissements criminels du Gouvernement italien, au mépris et en violation de ses engagements internationaux. »

...et une autre du représentant de la Croix-Rouge internationale

Addis-Abeba, 2 janvier. — Le représentant de la Croix-Rouge internationale en Ethiopie, M. Sydney Brown, a protesté de nouveau à Genève contre le bombardement de l'ambulance suédoise.

Il insiste dans son télégramme sur le fait que les médecins de l'armée italienne rendent extrêmement périlleuse la mission des unités de la Croix-Rouge en Ethiopie.

De son côté, le ministre des Affaires étrangères a adressé à Genève un télégramme démentant formellement l'assertion italienne suivant laquelle les chefs de l'armée éthiopienne se réfugient sous l'emblème de la Croix-Rouge.

A Rome, on déclare que les Ethiopiens ont décapité deux aviateurs italiens

Rome, 2 janvier. — Le ministère pour la Presse publie un communiqué précisant que le bombardement qui a eu lieu hier, sur le front de Somalie, est pleinement justifié par le fait prouvé que deux aviateurs italiens tombés à Daggabour, ont été décapités et que leurs têtes ont été portées en triomphe à Harrar.

Les avions italiens n'avaient certainement pas comme objectif les tentes de la Croix-Rouge suédoise ou d'autres Croix-Rouges, bien que nul n'ignore que les chefs abyssins s'y abritent dès qu'apparaissent les avions italiens.

D'autre part, les nouvelles sur le nombre des morts ne sont pas précises.

Mais le Gouvernement d'Addis-Abeba dément cette affirmation

Addis-Abeba, 2 janvier. — Au sujet de la déclaration faite à Rome suivant laquelle les Ethiopiens avaient décapité deux aviateurs italiens, le gouvernement d'Addis-Abeba publie un communiqué qualifiant l'assertion italienne de « Mensonge odieux ».

EN ITALIE

L'organisation des échanges et des devises

Rome, 2 janvier. — Par décret royal en cours de publication est créé un sous-secrétariat des échanges et des devises.

EN FRANCE

Des industriels de Modane doivent licencier leur personnel en raison des sanctions contre l'Italie

Modane, 2 janvier. — Par suite des sanctions économiques infligées à l'Italie, plusieurs riziers et transitaires ont dû licencier leur personnel.

On signale, d'autre part, que la banque Désiré Jorio est obligée de demander des délais de paiement, les sanctions bloquant une grosse partie de son avoir en Italie.

M. Pierre Laval a conféré avec l'ambassadeur d'Italie

Paris, 2 janvier. — M. Pierre Laval a reçu, ce matin, M. Vittorio Cerrutti, ambassadeur d'Italie à Paris.

Un groupement s'est constitué pour la défense des sinistrés des sanctions

Paris, 2 janvier. — Le Conseil d'administration de l'Union de défense des sinistrés des sanctions, réuni pour la première fois à son siège sociale, 5, place du Palais-Bourbon, a demandé à M. Robert Alterman, administrateur délégué de l'Union française des industries exportatrices, de bien vouloir accepter d'être le délégué général du nouveau groupement.

Après avoir adopté le projet de budget pour 1936 et déterminé la base pratique des cotisations, le Conseil a pris acte de la constitution définitive du Comité d'études de l'U.D.S.S., dont le président est M. Noulens, ambassadeur de France, ancien ministre, et les vice-présidents sont, M. de Lapradelle, professeur de droit international à la Faculté de droit de Paris ; Mr Gaudet, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, et Mr Degand, avocat à la Cour.

Le comité est complété par les directeurs et secrétaires généraux des groupements et syndicats économiques particulièrement intéressés aux échanges franco-italiens.

Le Conseil a décidé de demander une audience à M. le Président du Conseil et à M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, pour leur faire connaître les recommandations du comité d'études, dès que celui-ci sera parvenu à ses premières conclusions.

EN SUÈDE

Le prince Charles s'élève avec énergie contre le bombardement de l'ambulance suédoise par les Italiens

Stockholm, 2 janvier. — La direction de la Croix-Rouge de Suède s'est réunie sous la présidence du prince Charles, frère du roi, qui a prononcé un discours.

Le prince a dit notamment qu'à la suite de certaines déclarations italiennes, il est à craindre que le malheur qui frappa l'ambulance suédoise en Ethiopie doive être caractérisé comme le résultat d'un acte indigne.

« Le peuple suédois tout entier, dont l'ambulance était un cadeau en faveur des victimes de la guerre, Ethiopiens comme Italiens, éprouve, a souligné l'orateur, un sentiment d'indignation. Les dernières nouvelles indiquant que le personnel suédois n'eut pas d'aussi grosses pertes qu'on le croyait d'abord ne réduit point la responsabilité terrible qui incombe à l'agresseur.

» Nous avons toujours à regretter, a ajouté le prince, la mort de nombreux Ethiopiens qui se trouvaient sous la protection de l'ambulance suédoise et des insignes de la Croix-Rouge internationale. »

Le prince Charles a envoyé au nom de la direction de la Croix-Rouge suédoise, un télégramme de condoléances à l'Empereur d'Ethiopie.

La direction a décidé de mettre une somme d'argent à la disposition du Comité de la Croix-Rouge de Genève pour une enquête complète sur la responsabilité du bombardement, enquête qui devra être menée aussi du point de vue juridique.

La direction de la Croix-Rouge suédoise prendra les mesures nécessaires pour compléter le personnel et l'équipement de l'ambulance récemment bombardée.

Roubaix

Aujourd'hui, vendredi 3 janvier:
Aujourd'hui: sainte Geneviève; demain, saint Rigobert.
Soleil: Lever, 7 h. 46; coucher, 16 h. 4.
Lune: Premier quartier du 1er; pleine le 8.
Bulletin météorologique pour la journée du 3 (région Nord): Ciel très nuageux avec rares éclaircies; nouvelles pluies suivies d'éclaircies; vent de Sud-Ouest à Ouest assez fort à fort; le minimum de température sera stationnaire.
Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.
Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance: de 10 à 11 h., à la crèche de la rue Marie-Huisine; de 16 h. à 17 h., au local de la Goutte de Lait.
Bains municipaux: Piscine, de 9 h. à 11 h. 30 et de 15 à 20 h.; Baignoires aux mêmes heures.

A la Chambre de Commerce de Roubaix, M. F. Carissimo prononce l'éloge funèbre de M. Eugène Mathon, rend hommage à M. Alfred Descamps et adresse les adieux de la Compagnie à M. Georges Motte

Au cours de la dernière séance de la Chambre de commerce de Roubaix, le 27 décembre, M. Fernand Carissimo, président, a prononcé l'éloge funèbre de M. Eugène Mathon, décédé depuis la dernière réunion de la Chambre de commerce, disant notamment:

« Eugène Mathon, qui fut un industriel de premier ordre, sut tôt comprendre la nécessité pour les membres d'une même profession de se grouper, de discuter en commun de leurs intérêts, d'éviter les méthodes individuelles anarchiques, qu'il estimait conduire tout droit à l'étatisme et au bolchevisme. »

Et après avoir rappelé sa carrière féconde:

« Mieux encore que les croix et les titres, l'estime et le respect de ses concitoyens constituent le témoignage de la reconnaissance due à l'homme qui fut si longtemps pour sa ville et pour sa profession un guide et un conseiller incomparable, un animateur et un modèle.

» Tel est le souvenir que la Chambre de commerce gardera de lui, en honorant sa mémoire comme celle d'un des représentants les plus éminents d'une génération à laquelle Roubaix doit tant. »

M. Fernand Carissimo, président, a rendu un hommage à M. Alfred Descamps qui va quitter la présidence de la première Région économique.

« La Chambre de commerce, dit-il, se plaît à reconnaître l'autorité, la compétence et le dévouement avec lesquels M. Alfred Descamps en a assumé la présidence pendant dix-sept années et lui adresse l'expression de sa gratitude et l'assurance de ses regrets.

» Elle lui souhaite une longue et heureuse retraite, dans laquelle il emportera, avec la sympathie de ceux dont il dirigeait les travaux, la conscience d'avoir bien rempli la lourde tâche qu'il avait bénévolement assumée dans l'esprit de servir les intérêts généraux de ses concitoyens. »

Adieux à M. Georges Motte. — M. le Président a présenté les adieux de la Chambre de commerce à M. Georges Motte, qui n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat après y avoir siégé pendant 31 ans, dont 8 ans comme président.

Il a rappelé que, depuis la fondation de la Chambre de commerce, ce siège avait été occupé sans interruption par le père et le grand'père de M. Georges Motte, puis par lui-même.

Puis, louant les services qu'il a rendus à la Chambre de commerce, pendant sa présidence notamment, il dit:

« Vous avez rempli cette fonction d'une manière tout à fait marquante. Tous ici savent comment vous comprenez votre rôle de président, de quelle façon vous avez développé les services de la Chambre de commerce pour faire face aux obligations nouvelles qui lui étaient créées; avec quelle autorité vous avez conduit ses travaux, orienté ses délibérations, accru son importance, son rayonnement et son influence.

» Je dois me contenter de cette brève évocation de votre passage à la Chambre de commerce, qui demeurera marqué par tant de décisions, tant de vœux, tant d'acquit.

» Elle suffit à vous situer dans l'histoire de notre Compagnie et à donner la mesure de nos regrets.

» Mon cher président, je vous souhaite que vous emportiez d'ici un souvenir aussi parfaitement bon que celui qu'y laisse l'homme que vous êtes, le membre, le président, que vous avez été. »

M. Georges Motte, en termes émus, tint à rappeler toutes les personnalités au côté de qui il a siégé et notamment les présidents qu'il a connus à la Chambre de commerce: MM. François Roussel, Florent Carissimo, Emile Toulemonde, Fernand Carissimo et les secrétaires avec qui il a collaboré: MM. Leuridan, Sayet et Burlet. Il retraça également l'histoire des salles de séance de la Chambre de commerce; puis conclut:

« Pour vous tous, messieurs, qui, comme vos devanciers, consacrez une partie de votre temps, le meilleur de votre intelligence pratique et de votre bon sens à la défense des intérêts de notre commerce et de notre industrie, à vous tous, M. le Président et mes chers collègues, je dis avec mes remerciements les plus cordiaux, mes souhaits les plus sincères et «Ad multos annos! »

UNE BONNE NOUVELLE

Une très ancienne maison que tous les Roubaisiens connaissent bien, vous réserve une surprise. Toutes les dames se réjouiront de cette occasion et profiteront de la Quinzaine de la Ceinture et des avantages qu'elle leur apportera. Voir page 8.

Le feu a causé sept millions et demi de dégâts durant l'année 1935

Nos sapeurs-pompiers répondirent à 109 appels

L'année 1935 n'aura guère été chargée pour nos braves pompiers, non pas qu'ils reçurent moins d'appels que les années précédentes, mais ils n'eurent, durant l'année écoulée, aucun incendie d'importance à combattre, si l'on excepte toutefois le sinistre qui ravagea, le 28 septembre, les magasins du « Soldeur », rue Pierre-Motte.

C'est ainsi que le montant total des dégâts causés par le feu, n'atteint pour 1935, que la somme de 7.672.100 frs. En 1934, ces dégâts s'étaient élevés presque au double : 14.457.000 francs.

Il semble bien que nos pompiers, ou plutôt leur activité, soit aussi quelque peu touchée par la crise; qui a réduit dans de sensibles proportions, l'activité de nos usines et a, par le même coup, éliminé de nombreuses causes possibles d'incendie. En 1935, par exemple, on ne trouve qu'un seul incendie dans une usine et douze seulement dans des ateliers divers.

Mais il faut voir aussi dans la régression sensible des dégâts, le résultat de la célérité et de la compétence de nos soldats du feu et de la qualité de leur matériel, qui leur permit d'intervenir dans un minimum de temps et de maîtriser les flammes avec un minimum de dégâts.

En 1935, les pompiers furent requis 109 fois, dont 30 fois pour des feux de cheminée, 15 fois pour des autos en flammes, quatre fois pour des insidieux feux de plancher, etc.

A part l'incendie du « Soldeur » et celui du magasin Molard, boulevard de Belfort, ces appels ne concernèrent que des incendies de peu d'importance. Il faut encore signaler plusieurs appels pour des... inondations, pour des sauvetages d'animaux et même pour la capture d'un fou!... etc. Chacun sait, en effet, que les pompiers sont mis un peu à toutes les sauces, et qu'on les appelle chaque fois qu'un coup de main énergique et intelligent est nécessaire.

Combien de fois aussi ne sauvèrent-ils pas des péniches en difficulté ? et combien de vies humaines n'ont-ils pas déjà sauvé de l'asphyxie, de la noyade ou du feu ?

A tous nos sapeurs, à leur vaillant commandant, M. le lieutenant Crépin, et à tout le personnel de la caserne du boulevard Gambetta, nous présentons nos remerciements et nos félicitations pour le bon et parfois héroïque travail sans cesse accompli par eux.

ANTOINE

envoie du 7 au 11 janvier, dans les salons de Mme LEMETTRE, 72, rue du Collège, à ROUBAIX, une de ses meilleures spécialistes, pour donner, à titre gracieux, tous renseignements au sujet des soins de beauté et du maquillage.

Mme LEMETTRE invite son élégante clientèle à prendre rendez-vous. Consultation entièrement gratuite. 45266d

M. Raymond Frégnac est nommé chevalier de la Légion d'honneur

Parmi les nombreux Roubaisiens qui, pendant la guerre, ont fait preuve de la plus grande bravoure s'inscrit le nom de M. Raymond Frégnac, négociant en tissus, 39, rue du Maréchal-Foch.

M. Frégnac devait être incorporé en septembre 1914. Quand éclata la guerre, il se rendit à Dunkerque et fut affecté, en qualité de simple soldat, au 11e régiment d'artillerie à pied. Avec cette unité, il entra bientôt dans la guerre active.

M. Frégnac est un modeste qui ne parle pas souvent de lui. Mais il dut se comporter brillamment pendant ces dures années, car peu après il était nommé brigadier, puis maréchal des logis... puis sous-lieutenant! Si M. Frégnac n'aime guère parler de lui, ses citations sont éloquentes. Voici le texte de l'une d'elles en 1917:

« Ayant pris le commandement, après l'évacuation du lieutenant-commandant, a fait preuve de courage et de sang-froid lors des bombardements violents subis par la batterie, et en particulier le 13 juillet 1917 en coopérant lui-même au sauvetage de plusieurs de ses hommes ensevelis sous un abri effondré.

» Intoxiqué le 1er juillet 1917, et évacué, a tenu à reprendre son commandement dès le lendemain, bien que n'étant qu'à moitié complètement guéri. »

Voici encore une autre citation non moins élogieuse:

« Excellent officier, obtenant le maximum de rendement de son personnel qu'il entraîne par son exemple, et auquel il s'impose par ses connaissances et ses qualités de bravoure et de sang-froid. S'est particulièrement distingué pendant l'attaque allemande du 9 juin 1918, en maintenant à bien, dans des circonstances extrêmement difficiles, et malgré des pertes importantes, la mission qui lui avait été confiée. Alors que sa batterie se trouvait sous le feu des mitrailleuses, ne s'est replié avec tout son personnel qu'après en avoir reçu l'ordre formel. »

M. Raymond Frégnac a été gazé deux fois, et il est le seul survivant de son groupe. Il était déjà décoré de la croix de guerre avec palmes.

Nous présentons au nouveau légionnaire nos vives félicitations.

M. EMILE-HENRI DEBUISNE EST NOMMÉ CAPITAINE DE RÉSERVE

C'est avec plaisir que nous apprenons la nomination au grade de capitaine de réserve de notre concitoyen, M. Emile Debuisne.

Mobilisé en août 1914 comme sous-officier, M. Emile Debuisne eut au cours de la campagne une brillante conduite, qui lui valut non seulement une élogieuse citation à l'ordre de la brigade mais encore les galons de lieutenant.

M. E. DEBUISNE

Trésorier du Cercle Militaire de Roubaix et titulaire de la croix des Services militaires, le nouveau capitaine assume depuis quatre ans les fonctions d'officier adjoint au directeur de l'Ecole de perfectionnement des sous-officiers de réserve. L'assiduité qu'il a montrée dans cette charge lui a valu récemment une lettre de félicitations du ministre de la Guerre.

Nous nous joignons aux nombreux amis de M. Emile-Henri Debuisne pour le féliciter de sa promotion.

UNE ÉDUCATRICE LIBRE REÇOIT LA MÉDAILLE DE L'ENSEIGNEMENT

Par décision épiscopale, Mlle Montel, la dévouée directrice de l'école Saint-Charles, rue Chanzy, reçoit la médaille de l'Enseignement libre, juste récompense de près de vingt-cinq années de dévouement et d'activité en faveur de l'enseignement chrétien.

Mlle Montel, en effet, appartient au corps professoral libre depuis 1912, et depuis dix sept ans, elle se trouve à la tête de l'école Saint-Charles dont il est inutile de dire ici toute l'importance et la valeur de son enseignement.

Educatrice d'élite, Mlle Montel avait certes bien mérité cette distinction que S. Em. le cardinal Liénart lui accorde aujourd'hui.

Ajoutons que Mlle Montel se dévoue aussi à la bonne marche du patronage Jeanne-d'Arc.

Nous lui présentons nos vives félicitations.

Au Cercle polyglotte

Ce soir vendredi 3 janvier, à 20 h. 30, à la section de langue anglaise, séance de conversation générale sur le thème suivant: How a polyglot can best employ his leisure time ».

Il s'agit, en fait, de la démonstration pratique de la méthode du Cercle dans la culture des langues étrangères.

Grâce aux moyens multiples mis à la disposition de tous les membres du Cercle, le développement des connaissances linguistiques devient chose aisée et agréable.

Le paiement des chômeurs

Le paiement des chômeurs aura lieu demain samedi 4 janvier, rue de l'Ermitage, 8 bis, dans l'ordre ci-dessous:

8 h. 30: N° 1 à 2.805; 9 h.: N° 2.806 à 5.173; 9 h. 15: N° 5.174 à 7.233; 9 h. 45: N° 7.234 à 8.924; 10 h.: N° 8.925 à 11.012; 10 h. 30: N° 11.013 à 13.116; 11 h.: N° 13.117 à 15.195.

A 14 h. 30: N° 15.196 à 16.843; 15 h.: N° 16.844 à 18.954; 15 h. 30: N° 18.955 à 20.598; 16 h.: N° 20.599 à la fin.

Une auto et un tramway entrent en collision

Mercredi, vers 17 h. 45, un accident s'est produit à l'angle des rues de la Gare et de Blanchemaille. A ce carrefour, particulièrement animé, une auto conduite par M. Jérôme Demartelaere, 23 ans, dessinateur, domicilié 66, rue Turgot, est entrée en collision avec un tramway de la ligne « H », que conduisait M. René Delcambre, 42 ans, chef-mécanicien à la Compagnie E.L.R.T., domicilié rue de Cohem, à Lys-les-Lannoy.

Le choc fut assez violent et l'auto fut quelque peu détériorée. Dans ce véhicule se trouvait une jeune fille, Mlle Jeanne Cluppel, âgée de 13 ans, domiciliée rue Turgot, cour Turgot, qui fut contusionnée dans la région lombaire droite. Elle a dû recevoir les soins de M. le docteur Beaugrand et a ensuite été ramenée chez elle. Son état ne présente aucun caractère de gravité.

La police a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

Un tramway et un camion entrent en collision

Jeudi matin, un accident heureusement peu grave, s'est produit boulevard de Beaurepaire. Un tramway de la ligne K est entré en collision avec un gros camion de la Maison Carlier et Ducatillon, de Willems.

Le choc fut très rude, mais très heureusement tout se borna à des dégâts matériels de part et d'autre.

Un cycliste est renversé par une auto boulevard Gambetta

Jeudi, vers 18 h., un cycliste, M. Edmond Carré, 59 ans, demeurant 77, rue Jean-Macé, qui circulait à vélo sur la chaussée centrale du boulevard Gambetta, est entré en collision, à hauteur de la caserne des pompiers, avec une auto que pilotait M. Paul Delannoy, domicilié 15, rue Perrot.

Le cycliste, sous le choc, perdit l'équilibre et tomba rudement sur le sol où il se contusionna aux bras et aux jambes. Par bonheur, M. Carré ne fut que peu grièvement blessé et il a pu regagner son domicile après avoir reçu quelques soins dans un café proche.

Aucune plainte n'a été déposée.

Un jeune homme est trouvé inanimé, la nuit, rue Pierre-Motte

Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers minuit et demi, une patrouille de police a trouvé, rue Pierre-Motte, étendu inanimé sur le sol, un jeune homme, Raymond Lambrecq, garçon boucher, 27 ans, domicilié, 4, rue du Vieil-Abreuvoir.

Ce jeune homme portait de nombreuses